

VIE PROFESSIONNELLE

Kickoff Grappes d'entreprises - 30 mai 2024

Retour sur la Journée Avenir Industrie à Besançon

France Horlogerie intervient au salon SITEM

L'Assemblée Générale de la FFIGIA met les IG IA à l'honneur

Publication de la norme NF ISO 17514

Responsabilité élargie des producteurs - Fonds dédiés à la réparation

Plomb : nouvelle VLEP au niveau européen

LE TEMPS DES ADHÉRENTS



BRÈVES HORLOGÈRES

JEAN-CHARLES DE CASTELBAJAC x MB&F

SIMON-PIERRE DELORD (CRÉATEUR) : MONTRE KHUMEIA

MARIE & LOUIS : COLLECTION LUDIVINE THEVENON

NEPTO x VULTURA

RESERVOIR : 390 FASTBACK CADRAN VERT

ZADIG&VOLTAIRE : LA MONTRE « Time2Love »

VIE PROFESSIONNELLE

Kickoff Grappes d'entreprises - 30 mai 2024

Dans le cadre de la réindustrialisation de la filière horlogère, France Horlogerie organise le 30 mai 2024, de 9h30 à 15h30, à Besançon, un évènement fondateur entre industriels : marques de montres, fabricants de composants, sous-traitants, pour comprendre et s'engager dans la démarche de **grappes d'entreprises** portée par France Horlogerie et soutenue par Francéclat.

L'**innovation** et la **mutualisation** seront au coeur des perspectives de développement que nous allons proposer concernant notamment :

- les mouvements
- les bracelets
- les boîtes
- les aiguilles
- l'assemblage
- le traitement de surface



Dans un format innovant et dynamique en petits groupes thématiques



Pour tout renseignement : gadam@francehorlogerie.fr

VIE PROFESSIONNELLE

Retour sur la Journée Avenir Industrie à Besançon

A l'occasion de la Journée Avenir Industrie organisée par Bpifrance Le Lab à Besançon le vendredi 5 avril 2024, Cédric GOMEZ MONTIEL, membre du Bureau de France Horlogerie et Directeur Général d'Herbelin, est intervenu lors de la session plénière sur « le récit industriel du territoire et son avenir » consacrée au Doubs.

La stratégie de réindustrialisation de la filière horlogère française et notamment la structuration de l'Espace collaboratif d'innovation horloger ont à nouveau été mises à l'honneur.

La présentation de l'étude Bpifrance Le Lab « Industries et territoires » a témoigné de l'importance de l'industrie et notamment du secteur horloger dans la dynamique de ce territoire. Les enjeux liés à l'attractivité des métiers et aux compétences ainsi qu'au foncier ont également été au cœur de débat très riches et structurants.

Cette journée animée par Mme Elise TISSIER, Responsable de Bpifrance Le Lab, s'est tenue notamment en présence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole, Mme Nathalie VALLEIX, Secrétaire générale de la Préfecture du Doubs, et M. Jean-Claude LAGRANGE, Président de l'Agence économique régionale BFC et a mobilisé plusieurs entreprises de la filière horlogère (Silmach, Sibra, Manufacture France Ebauches).



VIE PROFESSIONNELLE

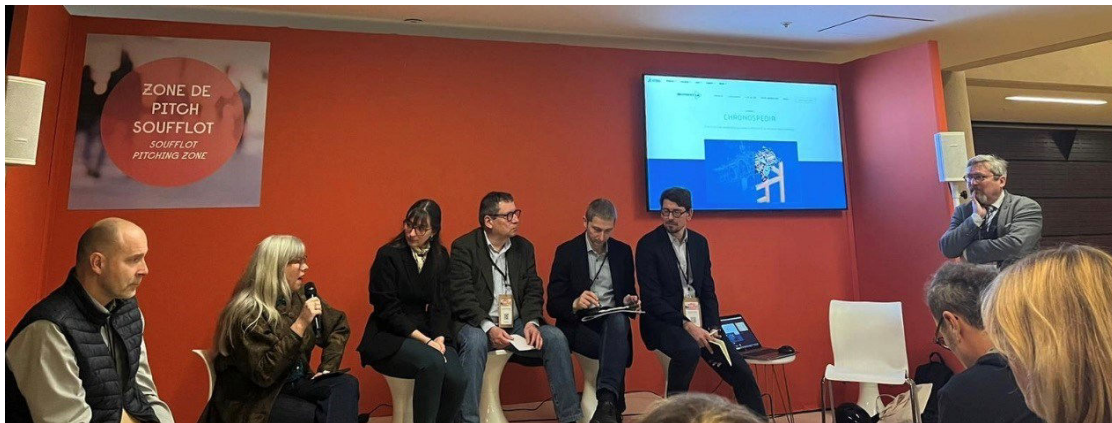
France Horlogerie intervient au salon SITEM

A l'occasion du Salon International des Musées, des Lieux de culture et du Tourisme qui s'est tenu au Carrousel du Louvre à Paris les 3 et 4 avril dernier, France Horlogerie est intervenu à l'occasion de la table-ronde dédiée au projet Chronospedia.

Organisée par François SIMON-FUSTIER, co-fondateur du projet, et dirigeant de l'Horloger de la Croix Rousse (membre de France Horlogerie), cet événement a permis de mettre en exergue l'avancement de cette encyclopédie numérique en 3D des savoir-faires horlogers en open source.

Aux côtés de M. Jean DAVOIGNEAU (Ministère de la Culture), M. Florent LAROCHE (LS2N / CNRS - Ecole Centrale de Nantes), Mme Julie DEFRETIN (Château de Vaux-le-Vicomte), Mme Laëtitia GUEZENNEC (Dassault-Systèmes) et M. Michel BOULANGER (Lycée Diderot), Guillaume ADAM, Secrétaire Général de France Horlogerie, a pu rappeler le soutien apporté par notre organisation à ce projet structurant.

Cette initiative est un exemple illustratif de l'apport de l'innovation et des nouvelles technologies à la préservation des métiers d'art et du patrimoine horloger français et européen, au cœur de la stratégie de réindustrialisation portée France Horlogerie. Elle s'inscrit pleinement dans les travaux menés par France Horlogerie pour le développement des compétences en matière de restauration horlogère.



L'Assemblée Générale de la FFIGIA met les IG IA à l'honneur

France Horlogerie a participé en tant que membre associé à l'Assemblée Générale de la Fédération française des indications géographiques industrielles et artisanales (FFIGIA) qui s'est tenue à Paris le 4 avril dernier.

Lors de cette réunion ont notamment été adoptés les comptes 2023, le budget 2024, le rapport moral et financier ainsi que le renouvellement à l'identique du Conseil d'Administration. A noter qu'à date il existe en France 17 IG IA représentant 133 entreprises, 304 M d'euros de chiffres d'affaires et 3 500 emplois.

Sont notamment intervenus M. Jean RODESCH, Conseiller du Directeur Général l'EUPO, qui a présenté l'Office et la procédure européenne des IG IA, ainsi que M. Philippe HUPPE, chargé de mission sur les Indications Géographiques par Mme Rachida DATI, Ministre de la Culture et Mme Olivia GREGOIRE, Ministre chargée des Entreprises, du Tourisme et de la Communication.

VIE PROFESSIONNELLE

Publication de la norme NF ISO 17514

La nouvelle version de la norme NF ISO 17514 « Instruments de mesure du temps – Dépôts photoluminescents – Méthodes d'essais et exigences » est publiée.

La norme définit des essais de caractérisation des performances des produits photoluminescents déposés notamment sur les aiguilles et les cadrans de montres ou de pendules afin de pouvoir lire l'heure dans l'obscurité.

Dans une première partie, les essais sont réalisés sur des échantillons de 1 cm² permettant ainsi de comparer les performances de différents produits. Les méthodes décrites portent sur la mesure de l'intensité lumineuse émise par le dépôt photoluminescent et son évolution dans le temps, sur le contrôle de la couleur, sur la tenue lorsque l'échantillon est soumis à un rayonnement solaire ou à des températures élevées et basses.

La deuxième partie décrit la procédure pour contrôler les durées de visibilité des composants et de lisibilité de l'heure sur l'instrument horaire complet lorsque ceux-ci sont dans l'obscurité.

La norme prescrit également différentes méthodes d'essais pour contrôler l'adhérence du dépôt photoluminescent sur les aiguilles et sur les cadrans ou autres composants (la lunette, par exemple).

Les personnes intéressées peuvent se procurer la norme auprès de l'Afnor :

<https://www.boutique.afnor.org>

Responsabilité élargie des producteurs - Fonds dédiés à la réparation

Le décret n° 2024-123 du 20 février 2024 relatif aux fonds dédiés au financement de la réparation des produits relevant du principe de responsabilité élargie du producteur (REP) modifie le code de l'environnement.

La loi AGEC introduit la création d'un fonds dédié à la réparation des produits par les éco-organismes pour les filières REP. Les **montres connectées et à quartz**, faisant partie des équipements électriques et électroniques (EEE), **sont soumises aux exigences de la filière REP mise en place pour ces articles**.

Le décret n° 2024-123 modifie les articles ci-après du code de l'environnement :

L'article R 541-147 précise que le montant des ressources financières allouées au fonds par l'éco-organisme ne peut être inférieur à 10 % des coûts estimés de la réparation. Le décret ajoute que si le montant alloué au fonds n'est pas intégralement dépensé au cours de l'exercice annuel considéré, le montant restant est réaffecté l'année suivante au fonds dédié au financement de la réparation.

Il est ajouté à l'article R 541-148 que les éco-organismes agréés par différentes filières REP (EEE, jouets, sports et loisirs, bricolage) mettent en place une plateforme unique, commune à l'ensemble de ces catégories, permettant le versement de la part de financement de la réparation aux réparateurs labellisés.

VIE PROFESSIONNELLE

Responsabilité élargie des producteurs - Fonds dédiés à la réparation (suite)

D'après l'article 541-150, la participation financière est désormais versée au réparateur labellisé dans un délai de quinze jours à compter de la réception du duplicata de la facture acquittée de la réparation. De plus, l'éco-organisme saisi d'une demande de labellisation d'un réparateur se prononce dans un délai de trois mois à compter de la date de réception d'un dossier complet. Passé ce délai, la labellisation est réputée accordée. Notez que toutes les informations relatives à la labellisation QualiRépar sont disponibles sur <https://www.label-qualirepar.fr>. Les réparateurs peuvent également se renseigner auprès des éco-organismes Ecosystem et Ecologic.

A l'article 541-151 est ajouté que tout distributeur de produits concernés par un fonds dédié au financement de la réparation communique au consommateur, de manière visible, lisible et facilement accessible, les informations relatives à la part minimale de financement de la réparation mentionnée à l'article R. 541-148.

Plomb : nouvelle VLEP au niveau européen

La directive (UE) 2024/869 du Parlement européen et du Conseil du 13 mars 2024 modifie la directive 2004/37/CE - relative à la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques - et la directive 98/24/CE - concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail – en ce qui concerne les valeurs limites pour le plomb et ses composés inorganiques et pour les diisocyanates.

Le plomb et ses composés inorganiques sont des substances reprotoxiques professionnelles importantes qui peuvent avoir des effets néfastes tant sur la fertilité que sur le développement du fœtus et qui répondent aux critères de classification de catégorie 1A comme substances toxiques pour la reproduction. Ils sont reprotoxiques « sans seuil », aussi les employeurs doivent veiller à ce que l'exposition professionnelle des travailleurs soit réduite à un niveau aussi bas que techniquement possible.

Cette nouvelle directive spécifie une valeur limite d'exposition professionnelle (VLEP) du plomb et de ses composés inorganiques de 0,03 mg/m³ mesurée par rapport à une période de référence de huit heures en moyenne pondérée dans le temps.

La directive spécifie également de nouvelles valeurs de limites biologiques contraignantes et mesures de surveillance médicale :

- Jusqu'au 31 décembre 2028, la limite biologique est de 30 µg de plomb / 100 ml de sang ; les travailleurs dont la plombémie dépasse la valeur limite biologique de 30 µg Pb/100 ml de sang en raison d'une exposition survenue avant le 9 avril 2026, mais est inférieure à 70 µg Pb/100 ml de sang, font l'objet d'une surveillance médicale régulière. Si une tendance à la baisse vers la valeur limite de 30 µg Pb/100 ml de sang est établie chez ces travailleurs, ceux-ci peuvent être autorisés à poursuivre des tâches impliquant une exposition au plomb.

VIE PROFESSIONNELLE

Plomb : nouvelle VLEP au niveau européen (suite)

- A partir du 1er janvier 2029, la limite biologique est de 15 µg de plomb / 100 ml de sang ; les travailleurs dont la plombémie dépasse la valeur limite biologique de 15 µg Pb/100 ml de sang en raison d'une exposition survenue avant le 9 avril 2026, mais est inférieure à 30 µg Pb/100 ml de sang, font l'objet d'une surveillance médicale régulière. Si une tendance à la baisse vers la valeur limite de 15 µg Pb/100 ml de sang est établie chez ces travailleurs, ceux-ci peuvent être autorisés à poursuivre des tâches impliquant une exposition au plomb.
- Il est procédé à une surveillance médicale si l'exposition à une concentration de plomb dans l'air est supérieure à 0,015 mg/m³, calculée en moyenne pondérée dans le temps sur 40 heures par semaine, ou si une plombémie supérieure à 9 µg Pb/100 ml de sang est mesurée chez certains travailleurs. Les femmes en âge de procréer dont la plombémie dépasse 4,5 µg Pb/100 ml de sang ou la valeur de référence nationale pour la population générale qui n'est pas exposée professionnellement au plomb, si une telle valeur existe, font également l'objet d'une surveillance médicale.

Notons que la VLEP contraignante en France est de 0,10 mg/m³ et les valeurs limites biologiques sont de 40 pour les hommes et 30 µg de plomb / 100 ml de sang pour les femmes.

Les Etats Membres doivent se conformer à la directive au plus tard le 9 avril 2026.

LE TEMPS DES ADHERENTS



YEMA, Maison Horlogère Française fondée en 1948, annonce le lancement de la nouvelle collection dessinée et conçue conjointement avec l'Armée de l'Air & de l'Espace. La nouvelle collection est composée de 3 nouvelles montres Flygraf Flieger AAE équipées du Calibre Maison YEMA2000 et 2 nouvelles montre Flygraf Bi-Compax AAE équipées du calibre hybride SEIKO VK61.



FLYGRAF FLIEGER AAE

Les 3 nouvelles montres « Flygraf Flieger AAE » équipées du Calibre Maison YEMA2000



Inspirée des montres Flieger Type A, la Flygraf Flieger AAE est une réinterprétation du modèle mythique de montre militaire d'aviation. Doté d'un boîtier en titane extrêmement léger et résistant, ce modèle militaire est équipée du Calibre Maison, le YEMA2000. La montre est déclinée en 3 variants.

LE TEMPS DES ADHERENTS

LES CARACTERISTIQUES DE LA « FLYGRAF FLIEGER AAE » :



• Boîtier satiné 40 mm titane Grade 2

Bénéfice d'une meilleure résistance aux chocs et rayures que l'acier traditionnel. L'utilisation du titane permet d'être hypoallergénique mais aussi plus léger et donc plus confortable. La teinte du titane associée à la finition satinée du boîtier renforce le côté mat et militaire de la montre.

• Index sandwich et dateur assorti

Index en relief avec une finition acier sauf pour celui de 12h, qui présente la particularité d'être en « sandwich » et de couleur crème assortis aux aiguilles, au dateur et au chemin de fer. Le disque de date a la même couleur que le cadran.

• Big Crown AAE

La couronne siglée avec le logo de l'Armée de l'Air & de l'Espace est volontairement surdimensionnée pour permettre à tous les aviateurs de régler facilement leur montre même lorsqu'ils sont munis de gants.

• Verre saphir double dôme

Dotée d'un verre saphir de haute qualité double dôme de 2,60 mm d'épaisseur, offrant une meilleure lisibilité, une résistance accrue et un aspect résolument vintage.

• Fond de boîte AAE

Le fond de boîte en acier 316L est frappé à la presse hydraulique et est orné du logo de l'Armée de l'Air & de l'Espace.

• Super-LumiNova BGW9 Grade A

Les index et le repère de 12h sont traités en Super-LumiNova BGW9 Grade A et offrent une parfaite lisibilité dans l'obscurité.

• Calibre Maison YEMA2000

Animé par des composants optimisés, le Calibre Maison YEMA2000 offre une réserve de marche de 42h.

• Bracelet Canvas AAE

Fabriqué par une manufacture française de la région Franche-Comté, le bracelet Canvas (tissu) AAE a été spécialement conçu et assorti aux couleurs de la Flygraf Flieger AAE. Il est doté d'un revêtement cuir sur sa partie inférieure pour plus de confort au porté ainsi que du logo Armée de l'Air & de l'Espace.

LE TEMPS DES ADHERENTS

FLYGRAF BI-COMPAX AAE

Les 2 nouvelles montre Flygraf Bi-Compax AAE équipées du calibre hybride SEIKO VK61



La nouvelle Flygraf Bi-Compax AAE est dotée du mécanisme hybride Seiko VK61 avec fonction chronographe à double compteurs 12h (minutes) et 6h (secondes). Le cadran est estampillé du logo de l'Armée de l'Air & de l'Espace à 3h, de la cocarde tricolore en pourtour du compteur de 6h ainsi que d'une échelle tachymétrique. La montre est déclinée en 2 variants.

LES CARACTERISTIQUES DE LA « FLYGRAF BI-COMPAX AAE » :

- **Mouvement méca-quartz SEIKO VK61**

Les fonctions de mesure du temps de ce mouvement hybride, sont actionnées par un calibre quartz alors que la fonction du chronographe est contrôlée par un module mécanique qui permet à la trotteuse d'avoir un mouvement continu pour une meilleure sensation de netteté. Le compteur de 12h permet la lecture de la minuterie sur 60 minutes et le compteur de 6h fait office de petite seconde permanente.

- **Big Crown**

La couronne siglée est volontairement surdimensionnée, permet à tous les aviateurs de régler facilement leur montre même lorsqu'ils sont munis de gants faisant de ce modèle, un véritable instrument de vol.

- **Boîtier Satiné 39 mm**

Le boîtier est doté d'une finition satinée, convergence et alliage d'un aspect à la fois mat et éclatant.

- **Fond de boîte AAE**

Le fond de boîte en acier 316L est frappé à la presse hydraulique et est orné du logo de l'Armée de l'Air & de l'Espace.

- **Bracelet Canvas AAE**

Fabriqué par une manufacture française de la région de Franche-Comté, le bracelet Canvas (tissu) AAE a été spécialement conçu et assorti aux couleurs de la Flygraf Flieger AAE. Il est doté d'un revêtement cuir sur sa partie inférieure pour plus de confort au porté ainsi que du logo Armée de l'Air & de l'Espace.



LE TEMPS DES ADHERENTS

.....



Cette nouvelle collection est disponible depuis le 15 mars 2024 en précommande avec une livraison prévue en mai 2024.

YEMA

**1, rue Fontaine l'Épine,
25500 MORTEAU
Tél. 03 81 67 67 40**

<https://yema.com>



L'histoire entre l'Armée de l'Air et YEMA existe depuis le début des années 1970 et une première dotation auprès des Sauveteurs Plongeurs Hélicoptères avec l'un des premiers modèles YEMA Superman. Par la suite, d'autres modèles de Superman ont également été utilisés par les pilotes de l'Air, faisant de la Superman Armée de l'Air une montre-outil militaire unique aux multiples usages. Depuis 2019, l'Armée de l'Air et de l'Espace et YEMA collaborent afin de proposer des montres inspirées de l'univers de l'aviation militaire française et de qualité professionnelle. Cette collection est une nouvelle illustration des valeurs partagées de précision, professionnalisme, rigueur et audace.

BRÈVES HORLOGÈRES

JEAN-CHARLES DE CASTELBAJAC x MB&F

Jean-Charles de Castelbajac se lance dans l'horlogerie et devient le premier créateur à participer à la réalisation d'une M.A.D.1.

« *Ma relation avec le temps est particulière. Je suis souvent « avant ou après l'heure » : avant quand il s'agit de vision, après quand il s'agit de satisfaction. Mais quand il s'agit d'aimer, je suis toujours à l'heure* », déclare Jean-Charles de Castelbajac.

Disponible en édition limitée de 999 pièces, mêlant les couleurs vives, l'iconographie et les collages typiques de Jean-Charles de Castelbajac, la nouvelle montre MB&F, nommée « M.A.D.1 Time to Love ».

Pour MB&F, Jean-Charles de Castelbajac a imaginé une montre unique avec trois éléments de couleur tournant sur l'avant de la montre – le rouge pour la passion, le bleu pour l'espoir et le jaune pour la chaleur humaine –, et les heures et les minutes apparaissant sur le côté. Un vert vif est également présent et s'affiche sur le disque des heures de la pièce, une autre couleur chère au cœur de Castelbajac et liée aux souvenirs d'enfance. Comme une montre de pilote, qui affiche l'heure sans que son porteur n'ait besoin de bouger le poignet lorsqu'il tient le volant.



Caractéristiques :

Boîtier en acier inoxydable (Ø 42 mm – 18,8 mm d'épaisseur).
Cadran : Cylindres en aluminium, rotor en titane tricolore.
Mouvement automatique (Calibre base Miyota 821A)
Étanchéité 3 bar. Bracelets en cuir noir ou blanc, boucle déployante.

<https://shop.madgallery.ch>

<https://jeancharlesdecastelbajac.com>

SIMON-PIERRE DELORD (CRÉATEUR) : MONTRE KHUMEIA



« *Chaque pièce est pensée et élaborée comme un Talisman. Ce sont des esquisses d'aventures inspirées par l'Art et la Nature que je vous invite à enrichir. Chaque création est faite pour éveiller et accompagner. Les Gemmes m'inspirent pour créer des univers fantastiques où se mêlent les matières, les formes et leurs pouvoirs évocateurs. Je ne fais que de la pièce unique ou de la petite série* » explique Simon-Pierre DELORD.

Après 10 ans de créations de bijoux et de montres pour les autres, Simon-Pierre a créé son propre atelier en 2018. Celui-ci est situé en face de la Capelette Saint-Jacques dans la cité médiévale de Cordes sur Ciel dans le département du Tarn, en région Occitanie.

Au cours de ses années d'études, il s'est spécialisé dans la sculpture en taille directe de petites dimensions. Il met en avant ce savoir-faire au travers l'Art de la Glyptique et de la technique ancestrale de la Cire Perdue.

Ici Modèle : « Khumeia » (Grec ancien, χυμεία, art de fondre et d'allier les métaux)

Edition limitée à 99 exemplaires. Heure centrée Secondes centrales. Boîtier, Cadran et Boucle en Argentium massif (Cire Perdue). Diamètre 44 mm. Épaisseur 10,7 mm. Pierres : Deux Topazes bleues du Brésil (10 x 7 mm), taille poire, de 2,2 carats chacune. Elles ne sont pas serties. Chacune est positionnée par une glissière latérale et maintenue en position par le chanfrein supérieur du centre de la montre. Elles peuvent être très facilement changées par un professionnel. Fond transparent. Glaces avant / arrière en verre saphir. Mouvement automatique (Calibre ETA 2671). Poids total : 140 g.

Simon-Pierre Delord – EMPREINTES Paris - www.empreintes-paris.com

BRÈVES HORLOGÈRES

MARIE & LOUIS : COLLECTION LUDIVINE THEVENON

MARIE & LOUIS a choisi de collaborer avec la maison THEVENON pour sublimer ses cadrans de montres de la toile de Jouy emblématique pour sa collection « Ludivine », sa représentation des scènes champêtres très en vogue en France au XVIII^e siècle et sa tendre évocation du chef-d'œuvre de Jean-Honoré Fragonard, Les hasards heureux de l'Escarpolette. A vous de choisir entre quel modèle bleu, rose ou lilas votre cœur balance...

Caractéristiques :

Boîtier en acier 316L PVD or Beige. Ø 34 mm. Cadran : Hommage à la toile de Jouy Ludivine par Thevenon, brillant à midi. Mouvement quartz (Citizen Miyota 2035). Verre glace Saphir. Étanchéité 3 bar. Bracelet en cuir végétal (largeur 14 mm), interchangeable, couleur (bleu, rose, lilas) livré avec la montre. Montre conçue en France.

<https://www.marie-louis.com>



NEPTO x VULTURA



Caractéristiques :

Boîtier en acier 316L Couleur noir et or. Ø 26 mm. Épaisseur 6 mm. Forme Vulve. Verre minéral K1 (trempé). Mouvement Quartz (Miyota GL22). Étanchéité 3 bar. Les montres VULTURA sont "Made in France".

<https://nepto.net/fr>

<https://vultura.net/fr>

NEPTO s'est associé avec la graphiste Cécile Bluthardt et l'artiste Ellebasi Gebhardt pour vous offrir une collection à la forme et la signification unique dans le monde de l'horlogerie.

Ici, le modèle «VULTURA Onyx ». Laissez-vous charmer par ce design unique et optez pour ce modèle qui sera votre allié aussi bien au quotidien que pour des soirées prestigieuses. Grâce à sa lunette, sa forme délicate et son cadran fluide, elle est reconnaissable entre mille et apporte ainsi une touche d'originalité qui permettra de rendre votre look exceptionnel. Ce ravissant cadran arbore différentes teintes de noires sublimés par de fines lignes dorées. Il viendra s'unir à merveille avec le reste de la montre. C'est en son centre que l'on retrouve deux aiguilles en forme de V, rappelant l'inspiration « vulva » et la marque Vultura. Vultura Onyx met en évidence l'énorme manque d'égalité des droits pour les personnes de différents couleurs de peau dans le monde.

RESERVOIR : 390 FASTBACK CADRAN VERT

La collection RESERVOIR 390 Fastback s'inspire du compteur de vitesse de la « Pony Automobile » américaine de 1967. Le chiffre "390" rend hommage au moteur V8 de la pony fastback originale Automobile, d'une cylindrée de 6,4 litres, soit 390 pouces cubes, et d'une puissance de 320 chevaux à l'époque.

Le cadran, le simple Aiguille 240° rétrograde indiquant les minutes, les heures sautantes dans un guichet à 6h et la réserve de marche ne sont pas seulement des mécanismes du temps mais des symboles de liberté : un clin d'œil au premier Automobile d'une jeune génération d'Américains des années soixante pour un voyage audacieux sur les légendaires autoroutes américaines.

Le cadran vert inséré dans un boîtier en acier inoxydable de 41,5 mm est monté sur un boîtier vert de haute qualité bracelet en cuir qui rappelle les sièges de vintage Automobile.

Animé par le nouveau calibre RSV-240, un module propriétaire breveté à trois complications couplé à un mouvement de manufacture (base LJP-G100), combinant minute rétrograde, heure sautante et réserve de marche de 56 heures. Livrée dans un prestigieux coffret en bois, en mai 2024.

<https://www.reservoir-watch.com/>



ZADIG&VOLTAIRE : LA MONTRE « Time2Love »



Explorez l'univers de la collection de montres féminines « Time2Love » de la griffe de mode rock, ZADIG&VOLTAIRE, qui représente l'harmonie entre un style *effortless* et une allure élégante. Fabriquée avec un savoir-faire, sa qualité et ses détails soigneusement élaborés en font une pièce unique, fusionnant habilement l'artisanat horloger avec une esthétique contemporaine.

Caractéristiques :

Montre en acier inoxydable. Cadran mat de différents coloris avec motifs signatures. Diamètre 36 mm. Strass contrasté. Mouvement quartz. Fonctions : heure/minute/seconde. Bracelet en acier.

<https://zadig-et-voltaire.com>



22, Avenue Franklin Roosevelt,

01 40 70 00 67

www.francehorlogerie.com

siret : 784 358 673 00035

code APE : 9411Z